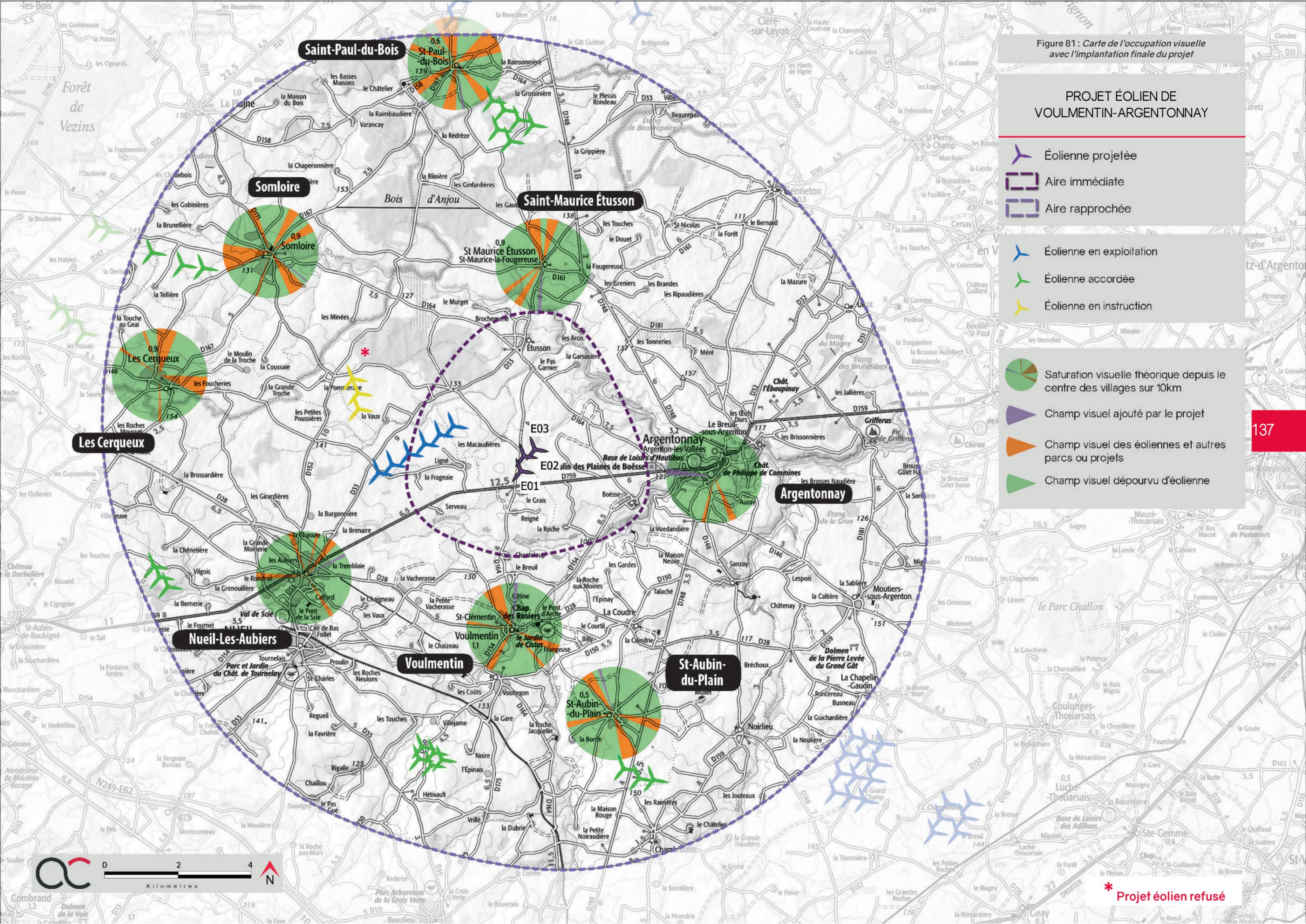


Figure 81 : Carte de l'occupation visuelle avec l'implantation finale du projet

PROJET ÉOLIEN DE VOULMENTIN-ARGENTONNAY

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Éolienne en exploitation
-  Éolienne accordée
-  Éolienne en instruction
-  Saturation visuelle théorique depuis le centre des villages sur 10km
-  Champ visuel ajouté par le projet
-  Champ visuel des éoliennes et autres parcs ou projets
-  Champ visuel dépourvu d'éolienne



IMPACTS PAYSAGERS

PARTIE 3



Perception depuis la frange sud du bourg de Saint-Maurice-Étisson (photomontage n°22)

PARTIE 3. IMPACTS PAYSAGERS

A. ÉTUDE DE VISIBILITÉ DU PROJET ÉOLIEN

La carte ci-contre met en évidence le lien direct entre la visibilité du projet éolien, la topographie et les boisements.

Les légères ondulations du relief ainsi que les quelques boisements présents réduisent l'aire de visibilité théorique, notamment sur la périphérie de l'aire éloignée mais également au sein de l'aire rapprochée (boisements au nord).

Il faut nuancer ces résultats qui sont théoriques puisque, dans la réalité, s'ajoutent de nombreux filtres visuels supplémentaires (petits boisements, haies, éléments bâtis et/ou micro-relief) qui ne peuvent être pris en compte à cette échelle.

Cette carte ne tient pas non plus compte de la diminution de la prégnance liée à l'éloignement. En effet, au-delà du périmètre de l'aire éloignée, bien que des éoliennes soient théoriquement visibles, leur prégnance est infime.

La carte présentée ci-contre est donc l'aire de visibilité théorique maximale du projet éolien.

NB : C'est la hauteur maximum du gabarit envisagé (soit 165 m en bout de pale) qui a été retenue pour le calcul de la zone d'influence visuelle (sur cette carte et les suivantes).

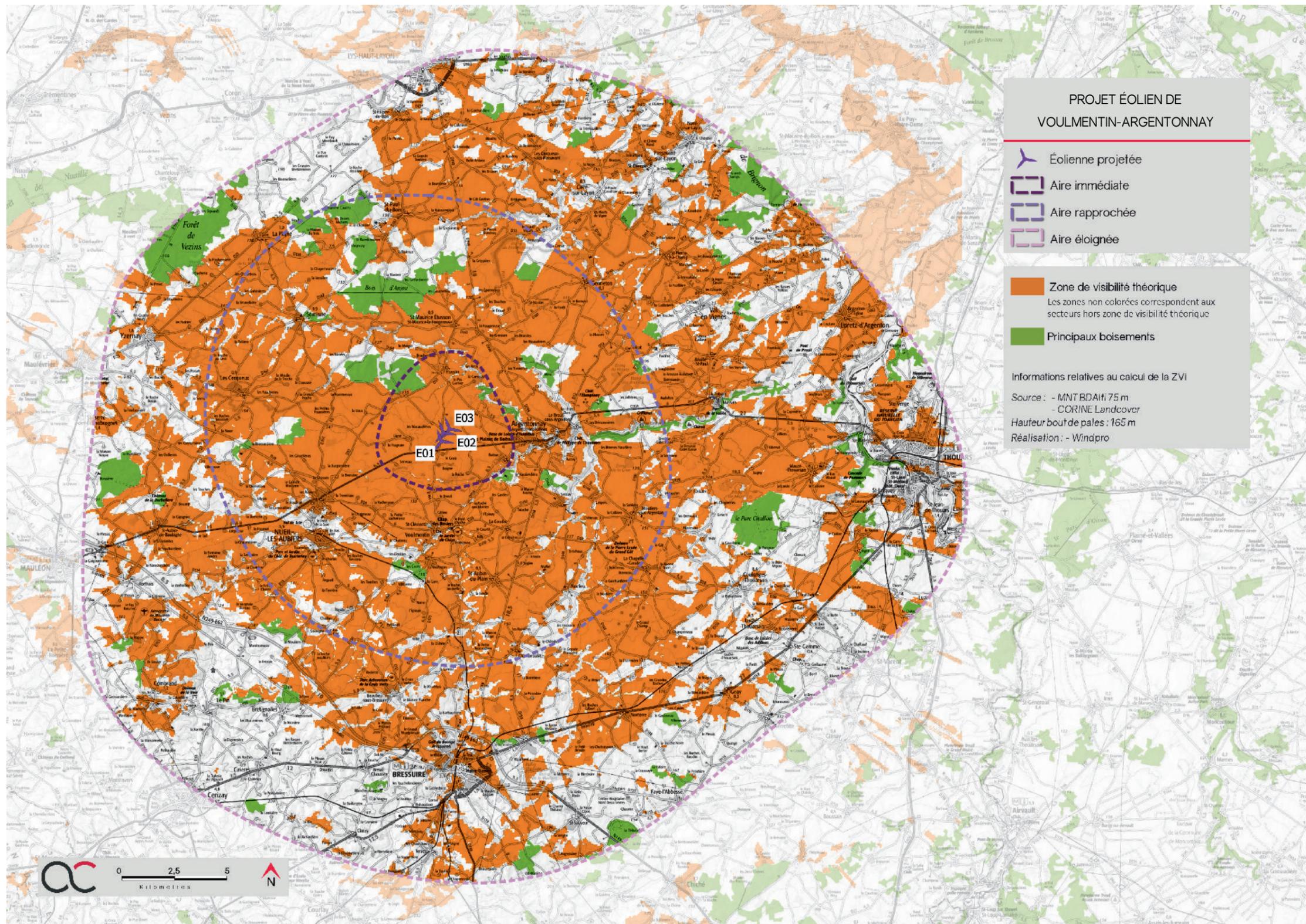


Figure 82 : Carte de visibilité théorique (binaire) du projet éolien

Le calcul de l'angle vertical apparent permet de compléter et d'affiner les résultats obtenus sur la carte de la page précédente. Là encore, les facteurs principaux qui influent sur le calcul de l'angle perçu sont le relief, pouvant ici et là soit masquer totalement le projet soit en tronquer

une partie, les boisements et également une donnée supplémentaire non prise en compte sur la carte précédente : la distance d'éloignement des éoliennes. Cette donnée permet encore de nuancer la visibilité du projet éolien dans le périmètre d'étude.

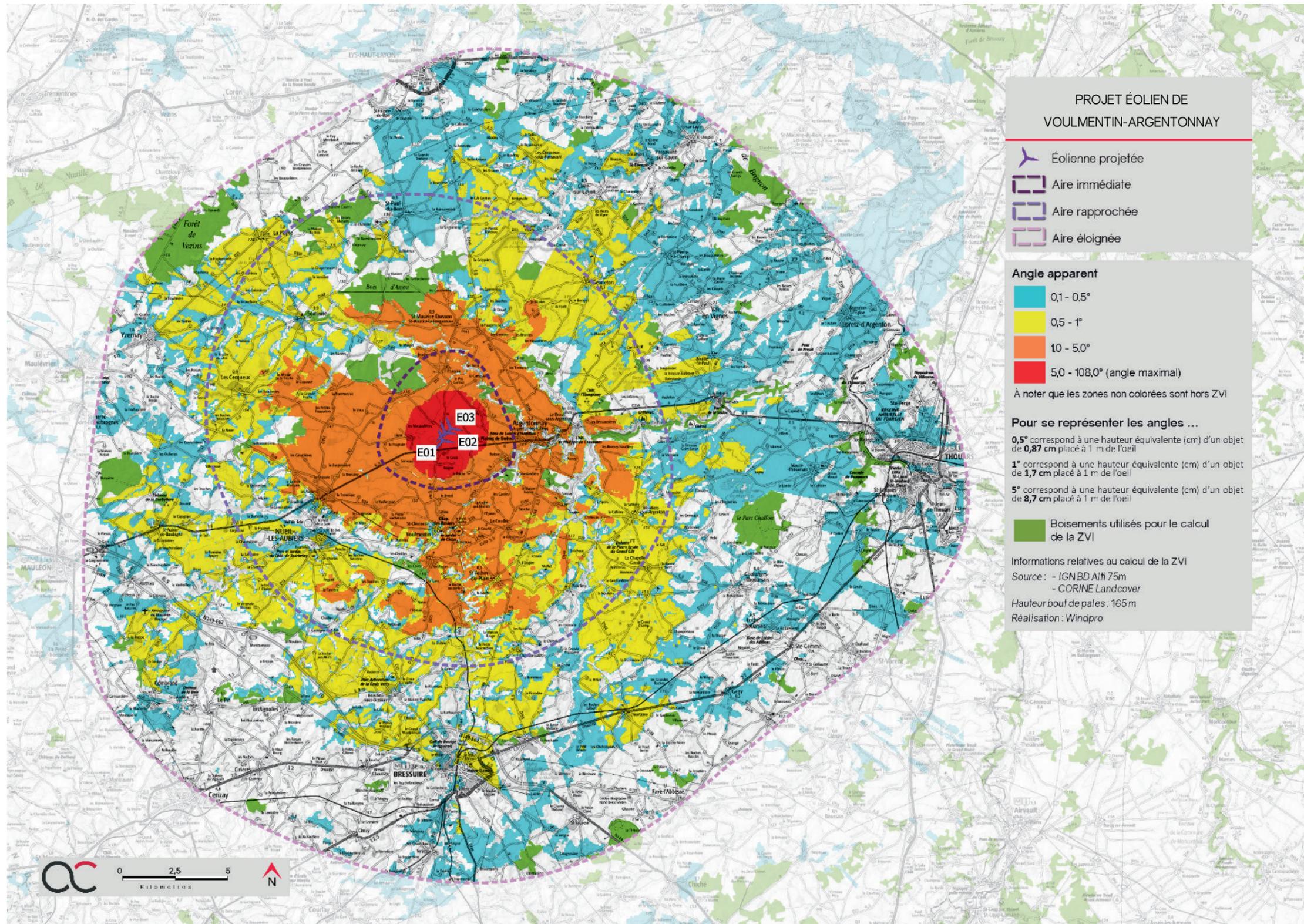


Figure 83 : Carte de visibilité théorique (angulaire) du projet éolien

B . PRÉSENTATION DES PHOTOMONTAGES

1 . CHOIX DES PHOTOMONTAGES

Suite au repérage des sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial (Partie 1), un ensemble de points de vue soigneusement choisis a été retenu pour étudier de manière fine l'impact paysager du projet éolien de Voulmentin-Argentonay.

Les sensibilités paysagères identifiées dans l'état initial ont été regroupées par grande thématique (contexte éolien, déplacements, patrimoine, paysage et habitat) afin de simplifier l'analyse des impacts. Néanmoins, toutes les sensibilités ont été conservées et chaque point de vue correspond à l'évaluation d'un (ou de plusieurs) enjeu(x) :

- > Perception des structures paysagères et secteurs panoramiques,
- > Effet cumulé¹ avec un autre parc éolien²,
- > Perception depuis les axes de communication,
- > Perception depuis l'habitat ou concurrence visuelle avec une silhouette de bourg,
- > Visibilité et/ou covisibilité avec le patrimoine bâti et paysager protégé.

À noter que les projets en instruction des Paquieries et du Moulin Energies ne sont pas pris en compte dans l'analyse des effets cumulés et ne sont donc pas représentés sur les photomontages du fait de leur dépôt de demande d'autorisation concomitant avec celle du présent projet. Cependant, au regard de l'importante distance d'éloignement de ces deux projets par rapport au projet de Voulmentin - Argentonay (plus de 15 km), on peut considérer que les effets cumulés avec ces deux projets sont négligeables.

Les tableaux ci-après en donnent le détail, photomontage par photomontage.

La réalisation de la carte de visibilité théorique du projet éolien a permis de réduire la surface potentiellement impactée (par rapport à la carte de visibilité théorique du site d'étude - voir Etat Initial) et d'ajuster le placement des points de photomontages. Ces derniers ont été prioritairement choisis dans les secteurs de visibilité théorique et en corrélation avec les sensibilités identifiées dans l'état initial, afin d'évaluer l'impact réel du projet éolien de Voulmentin-Argentonay.

Les cartes suivantes permettent de visualiser l'emplacement des points de photomontages.

Les secteurs ne présentant pas de sensibilité ou de niveau très faible, vis-à-vis du projet éolien, n'ont pas fait l'objet de photomontages. À l'inverse, des sensibilités identifiées comme fortes au stade de l'état initial peuvent faire l'objet de plusieurs photomontages.

1 Les photomontages ont été réalisés en tenant compte du contexte éolien connu au jour de leur réalisation soit Septembre 2022.

2 L'abréviation PE sera utilisée dans la suite de ce rapport pour désigner un parc ou projet éolien

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire éloignée						
1	Perception depuis le monument historique des Roches Gravées		PE de Delta Sèvre Argent, Étusson et Fragnaie		Silhouette de bourg des Aubiers	Roches Gravées
2	Perception depuis le château de la Durbellière					Château de la Durbellière
Aire rapprochée						
3	Perception depuis la RD161E au nord de Genneton			RD161E	Covisibilité avec la silhouette de bourg de Genneton	
4	Perception depuis la RD 31			RD 31		Covisibilité avec le château en ruine
5	Perception depuis le site du Plan d'eau, îlots et rives de l'Argenton					Site du Plan d'eau, îlots et rives de l'Argenton
6	Perception depuis la sortie de bourg d'Argenton les Vallées le long de la RD759		PE de Fragnaie et d'Étusson	RD759	Sortie de bourg d'Argenton les Vallées	
7	Perception depuis l'est du hameau d'Auzay	Vallée de l'Argenton	PE de Fragnaie		Covisibilité avec la silhouette de bourg d'Argenton les Vallées	Covisibilité avec l'église d'Argenton-Château
8	Perception depuis la frange nord de Sanzay				Frangé nord de Sanzay	Covisibilité avec le château de Sanzay
9	Perception depuis la cour du château de Sanzay					Château de Sanzay
10	Perception depuis la sortie de bourg de Moutiers-sous-Argenton		PE de Fragnaie et d'Étusson		Sortie de bourg de Moutiers-sous-Argenton	
11	Perception depuis les abords du Manoir de Muflet					Manoir de Muflet
12	Perception depuis la frange de bourg de La Coudre				La Coudre	
13	Perception depuis le haut du versant ouest de la vallée du Dolo	Vallée de l'Argent	PE de Fragnaie		Covisibilité avec la silhouette de bourg de Saint-Clémentin	
14	Perception depuis les abords du manoir de la Roche Jacquelin					Manoir de la Roche Jacquelin
15	Perception depuis le Logis de la Favrière					Logis de la Favrière
16	Perception depuis la route communale au sud-ouest du Logis de la Favrière	Vallée de l'Argent	PE de Fragnaie et Étusson		Covisibilité avec la silhouette de bourg de Nueil-les-Aubiers	Covisibilité avec le logis de la Favrière
17	Perception depuis la route au sud de Nueil-les-Aubiers		PE de Fragnaie et Étusson		Covisibilité avec la silhouette de bourg des Aubiers	
18	Perception depuis la sortie du bourg des Aubiers		PE de Fragnaie	RD 759	Sortie de bourg des Aubiers	
19	Perception depuis la sortie de bourg des Cerqueux		PE de Fragnaie et Étusson	RD148	Les Cerqueux	
20	Perception depuis la RD 164		PE de Fragnaie et Étusson	RD164		
21	Perception depuis une route communale au nord de Saint-Maurice-la-Fougereuse	Vallée de l'Ouère	PE de Plain et de Fragnaie		Entrée de bourg de Saint-Maurice-la-Fougereuse	
22	Perception depuis la frange sud du bourg de Saint-Maurice-Éla-Fougereuse		PE de Plain	RD 33	Frangé sud du bourg de Saint-Maurice-la-Fougereuse	

Figure 84 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères des photomontages 1/2

NUMÉRO DU POINT DE VUE	TITRE DU POINT DE VUE	PERCEPTION DES STRUCTURES PAYSAGÈRES ET SECTEURS PANORAMIQUES	EFFET CUMULÉ AVEC UN AUTRE PARC ÉOLIEN	PERCEPTION DEPUIS LES AXES DE COMMUNICATION	PERCEPTION DEPUIS L'HABITAT OU COVISIBILITÉ AVEC UNE SILHOUETTE DE BOURG	VISIBILITÉ OU COVISIBILITÉ AVEC UN ÉDIFICE OU UN SITE PROTÉGÉ
Aire immédiate						
23	Perception depuis le nord de la vallée de l'Ouère	Vallée de l'Ouère				
24	Perception depuis la RD 164 au nord de l'habitat isolé des Brandes			RD 164	Habitat isolé des Brandes	
25	Perception depuis l'habitat isolé du Bois				Habitat isolé du Bois	
26	Perception depuis l'habitat isolé de la Maussionnière		PE de Fragnaie		Habitat isolé de la Maussionnière	
27	Perception depuis l'habitat isolé de la Gilbergère				Habitat isolé de Gilbergère	
28	Perception depuis la frange nord de Boësse				Frangé nord de Boësse	
29	Perception depuis les abords de l'habitat isolé de la Maison-Neuve		PE de Fragnaie		Habitat isolé de la Maison Neuve	
30	Perception depuis l'habitat isolé de Reigné			RD164	Habitat isolé de Reigné	
31	Perception depuis l'habitat isolé de la petite Rablais				Habitat isolé de la Petite Rablais	
32	Perception depuis la RD 759		PE de Fragnaie	RD 759		Covisibilité avec le Logis de Serveaux
33	Perception depuis les abords du Logis de Serveaux					Logis de Serveaux
34	Perception depuis le centre du hameau de Ligné				Hameau de Ligné	
35	Perception depuis l'habitat isolé des Macaudières			Route communale	Habitat isolé des Macaudières	
36	Perception depuis l'habitat isolé de la Forêterie et depuis la RD 33		PE de Fragnaie	RD33	Habitat isolé de la Forêterie	
37	Perception depuis l'habitat isolé du Plessis Naud				Habitat isolé du Plessis Naud	
38	Perception depuis la RD 33			RD33	Habitat isolé du Petit Chêne	
39	Perception depuis la frange sud d'Étusson			RD33	Frangé de bourg sud d'Étusson	
40	Perception depuis le nord d'Étusson le long de la RD33			RD33	Covisibilité avec la silhouette de bourg d'Étusson	

Figure 85 : Tableau descriptif des sensibilités paysagères des photomontages 2/2

Figure 86 : Superposition des points de photomontage de l'aire éloignée sur la ZVI du projet

PROJET ÉOLIEN DE VOULMENTIN-ARGENTONNAY

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Angle apparent

-  0,1 - 0,5°
-  0,5 - 1°
-  10 - 5,0°
-  5,0 - 108,0° (angle maximal)

À noter que les zones non colorées sont hors ZVI

Pour se représenter les angles ...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **0,87 cm** placé à 1 m de l'oeil

1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **1,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de **8,7 cm** placé à 1 m de l'oeil

Informations relatives au calcul de la ZVI

Source : - IGN BD Alti 75m
- CORINE Landcover

Hauteur bout de pales : 165 m

Réalisation : Windpro

-  Point de photomontage

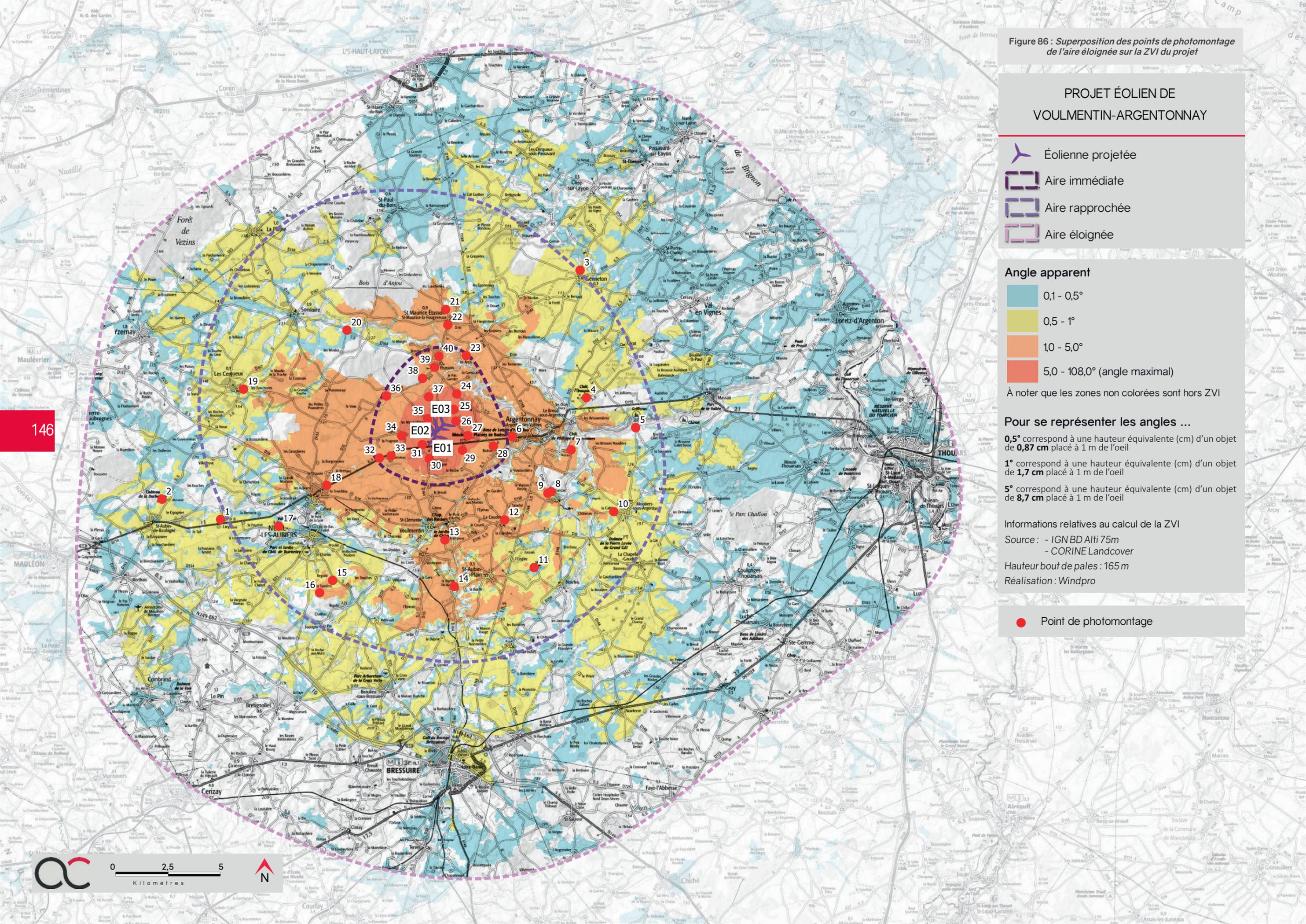


Figure 87 : Superposition des points de photomontage de l'aire immédiate sur la ZVI du projet

PROJET ÉOLIEN DE VOULMENTIN-ARGENTONNAY

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée

Zone de visibilité théorique (ZVI)

-  Secteur hors ZVI
 -  Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

-  Très faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte
-  Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

-  Perception des vallées
-  Perception des unités paysagères
-  Effet cumulé avec un autre parc éolien
-  Visibilité depuis un monument historique

-  Point de photomontage



Figure 88 : Superposition des points de photomontage sur la carte de synthèse de l'aire éloignée

PROJET ÉOLIEN DE VOULMENTIN-ARGENTONNAY

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée

- #### Zone de visibilité théorique (ZVI)
-  Secteur hors ZVI
 -  Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

- #### Gradient de la sensibilité paysagère
- | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
|  |  |  |  |  |  |
| Très faible | Faible | Modérée | Forte | Très forte | |

- #### Nature de la sensibilité paysagère
-  Perception des vallées
 -  Perception depuis les axes routiers
 -  Perception depuis un secteur habité
 -  Covisibilité avec une silhouette de bourg ou un édifice protégé
 -  Effet cumulé avec un autre parc éolien
 -  Visibilité depuis un monument historique
 -  Visibilité depuis un site protégé

-  Point de photomontage

 **Projet éolien refusé**

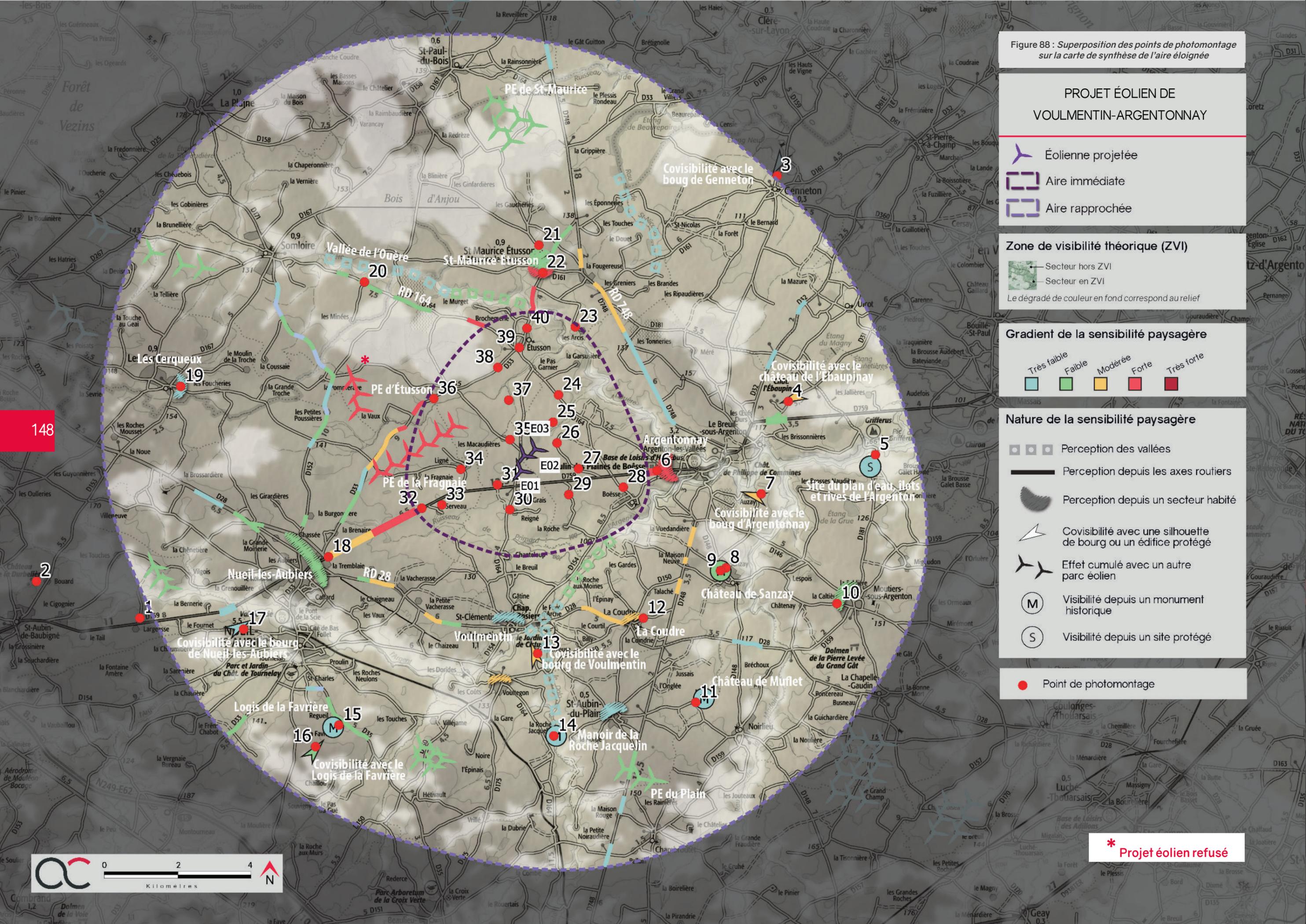


Figure 90 : Superposition des points de photomontage sur la carte de synthèse de l'aire immédiate

PROJET ÉOLIEN DE
VOULMENTIN-ARGENTONNAY

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate

Zone de visibilité théorique (ZVI)

-  Secteur hors ZVI
 -  Secteur en ZVI
- Le dégradé de couleur en fond correspond au relief

Gradient de la sensibilité paysagère

-  Très faible
-  Faible
-  Modérée
-  Forte
-  Très forte

Nature de la sensibilité paysagère

-  Perception des vallées
-  Perception depuis les axes routiers
-  Perception depuis un secteur habité
-  Covisibilité avec une silhouette de bourg ou un édifice protégé
-  Effet cumulé avec un autre parc éolien
-  Visibilité depuis un monument historique

-  Point de photomontage



C . MÉTHODOLOGIE DE LECTURE DES PHOTOMONTAGES

Numéro du photomontage

Titre du photomontage

Cône de vue (emprise des trois 40° sur le 120°)

Coupe topographique

Informations concernant le parc éolien

Carte de localisation du point de photomontage (carte IGN + ZVI + contexte éolien)

Projet éolien

Photomontage 36 : Perception depuis l'habitat isolé de la Forêterie et depuis la RD 33

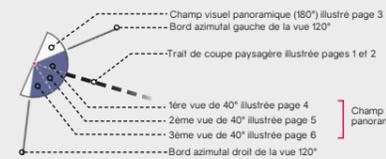


Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E2 : 2,9km
 Éolienne la plus éloignée : E1 : 3,1 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voulmentin - Argentonny

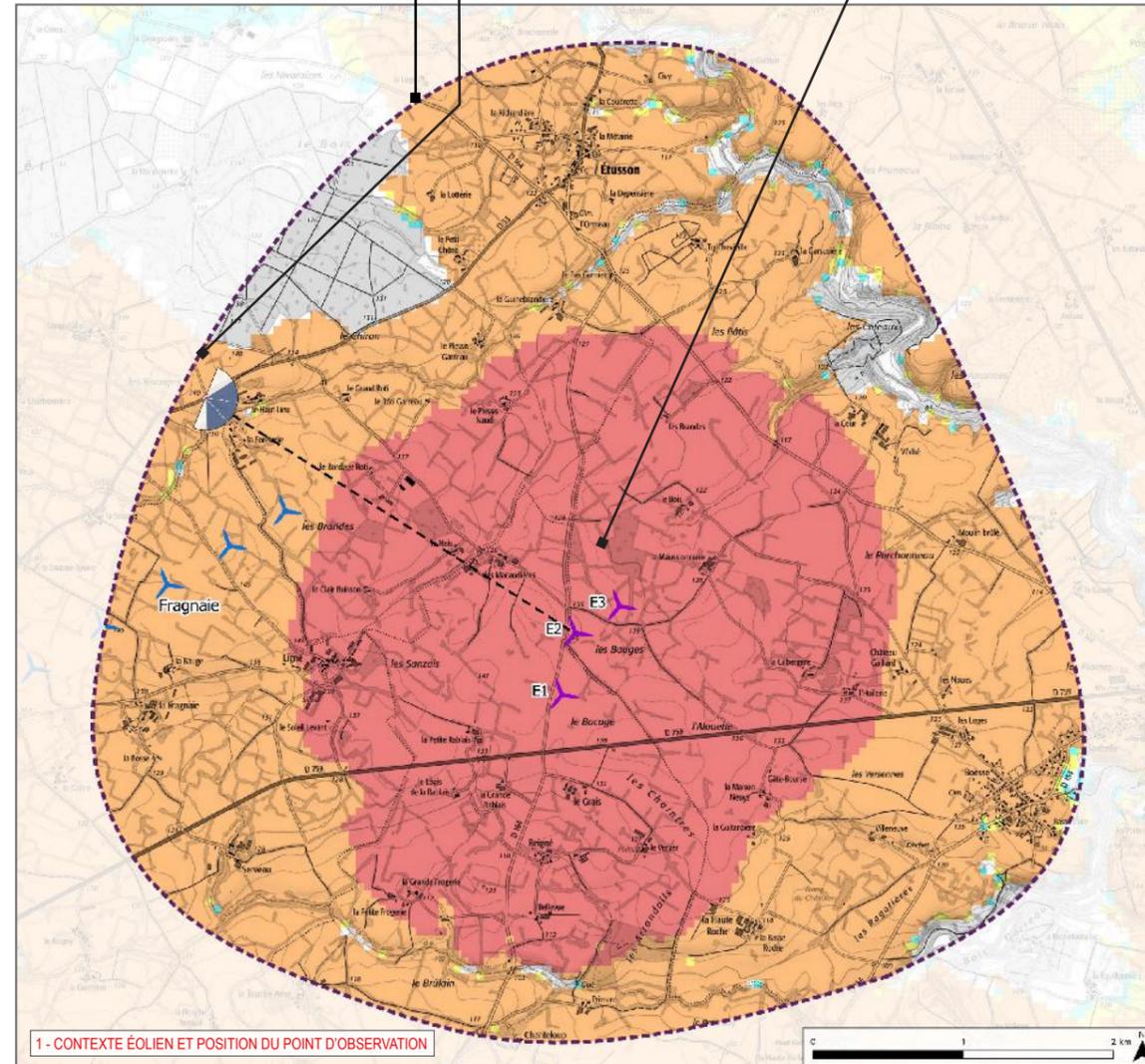
> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)
 Pour se représenter les angles...
 0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations concernant la photographie (coordonnées de la prise de vue, date, heure, focale, etc.)

Numéro de suivi de photomontage

Cône de vue et azimut de la photographie sur fond IGN scan 25

Coupe topographique

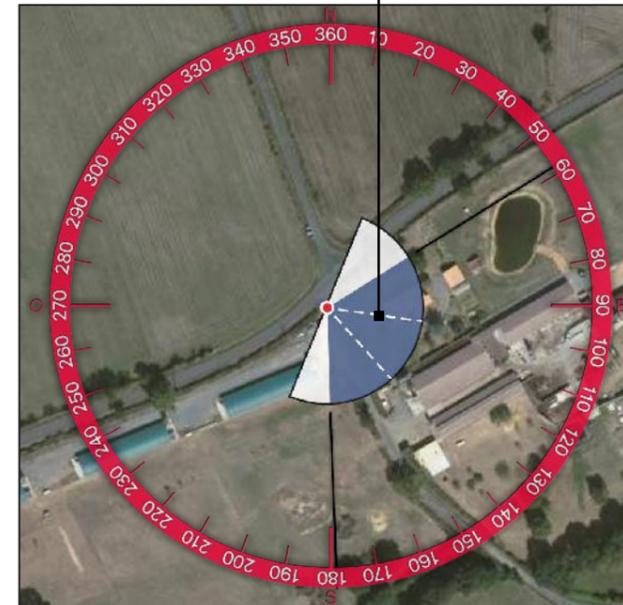
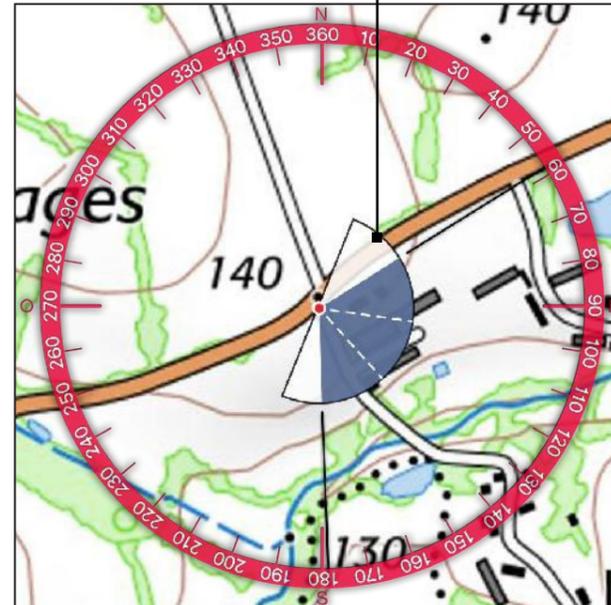
Cône de vue et azimut de la photographie sur fond IGN ortho photo

Photomontage 36 : Perception depuis l'habitat isolé de la Forêterie et depuis la RD 33



Informations photographie

Identifiant : 36
 Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 430624, 6661500, 140,4
 Date et heure de prise de vue : 27/7/22 15:39
 Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm
 Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
 Assemblage panoramique : Cylindrique
 Hauteur de prise de vue : 1,6 m



PAGE 2



Photomontage 36 : Perception depuis l'habitat isolé de la Forêterie et depuis la RD 33



Vue 180° - situation existante (éoliennes en service et accordées)

Vue 180° - photosimulation (éoliennes en service, accordées, en instruction et projet éolien)



3 - SITUATION EXISTANTE - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Voumerin - Argentonay) - Vue 3x40°



- Noms des parcs éoliens
- Indication des éoliennes du projet éolien
- Autres parcs éoliens

Vue equiangulaire (40°) - photosimulation du projet

153



Liste des enjeux paysagers visés par le point de photomontage

Liste des éléments concernés

Analyse paysagère de la visibilité des éoliennes

Typologie de l'impact paysager

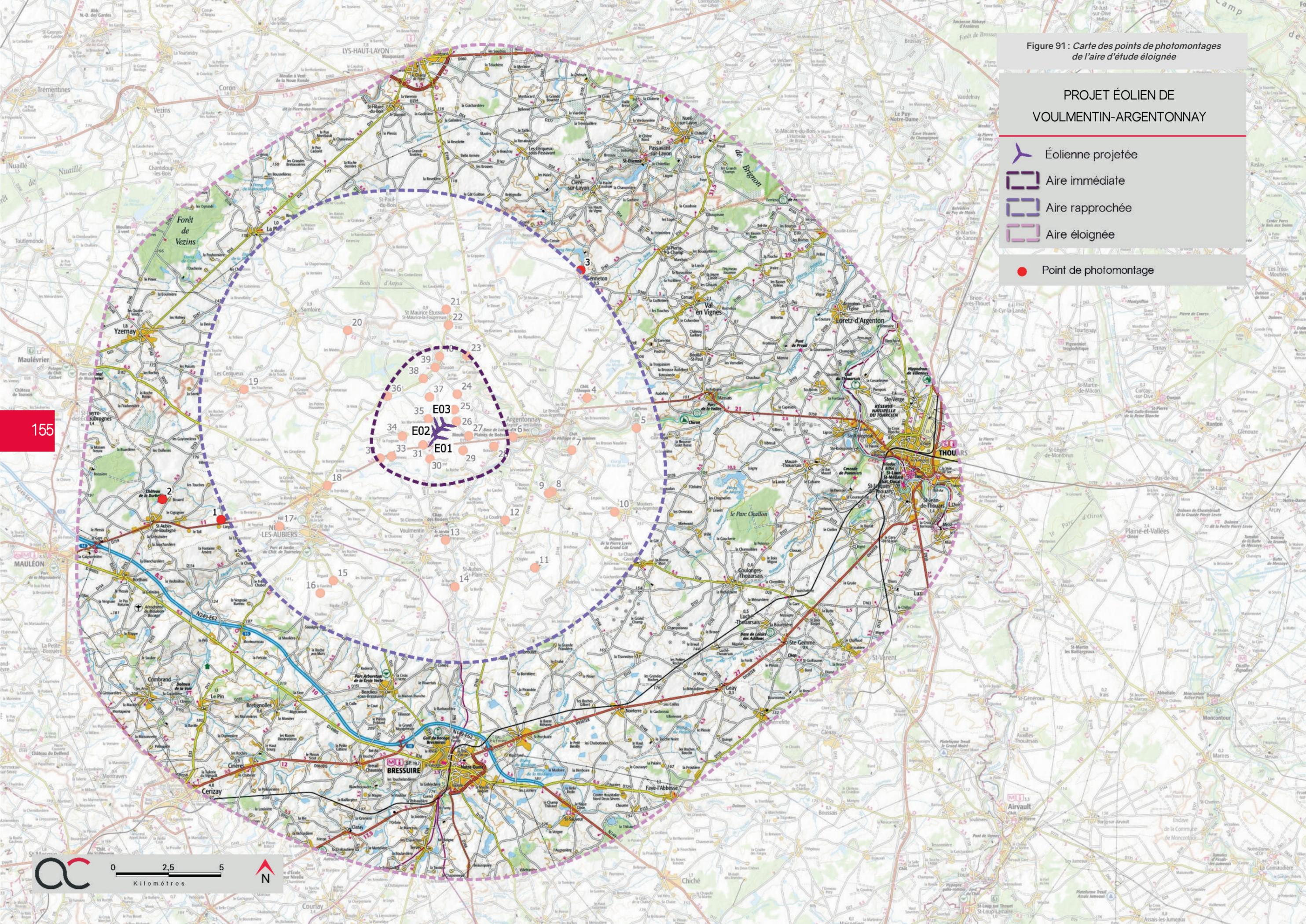
Évaluation de l'impact paysager

TYPLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER
Effet cumulé avec autre parc éolien	PE de Fragère	Depuis cette portion de la RD 33 (non visible sur ce photomontage au niveau de l'habitat isolé de la Forêtierie, les vues sont limitées par la trame bâtie et végétale. Du point de vue aérien, une partie des éoliennes du parc de Fragère dans le paysage, le projet est entièrement masqué par la trame bâtie et végétale. Cependant, en fonction de la position précise de l'éolomètre, des fragments de pale peuvent être perçus de manière fugitive. Ainsi, la modification du paysage quotidien est qualifiée de très faible pour les habitants de la Forêtierie. Cependant, la modification du paysage traversée est qualifiée de nulle pour les utilisateurs de la RD 33.	> Effet renforcement du motif éolien	Nul Très faible Faible Modérée Fort Très fort
Perception depuis les axes de communication	RD33		> Absence de modification du paysage traversé	Nul Très faible Faible Modérée Fort Très fort
Perception depuis l'habitat ou co-visible avec une silhouette de bâtiment	Habitat isolé de la Forêtierie		> Modification du paysage quotidien	Nul Très faible Faible Modérée Fort Très fort

Figure 91 : Carte des points de photomontages de l'aire d'étude éloignée

PROJET ÉOLIEN DE VOULMENTIN-ARGENTONNAY

-  Éolienne projetée
-  Aire immédiate
-  Aire rapprochée
-  Aire éloignée
-  Point de photomontage



D . IMPACTS PAYSAGERS DEPUIS L' AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE

1 . CARNET DE PHOTOMONTAGES COMMENTÉS DE L' AIRE ÉLOIGNÉE (ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER PAR PLANCHE)

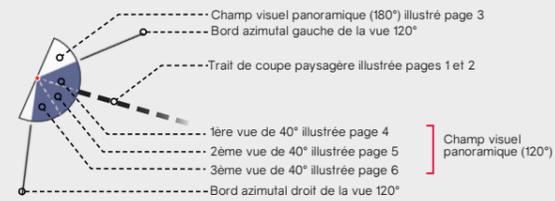


Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E1 : 11,1km
 Éolienne la plus éloignée : E3 : 11,7 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voulmentin - Argentonnay

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

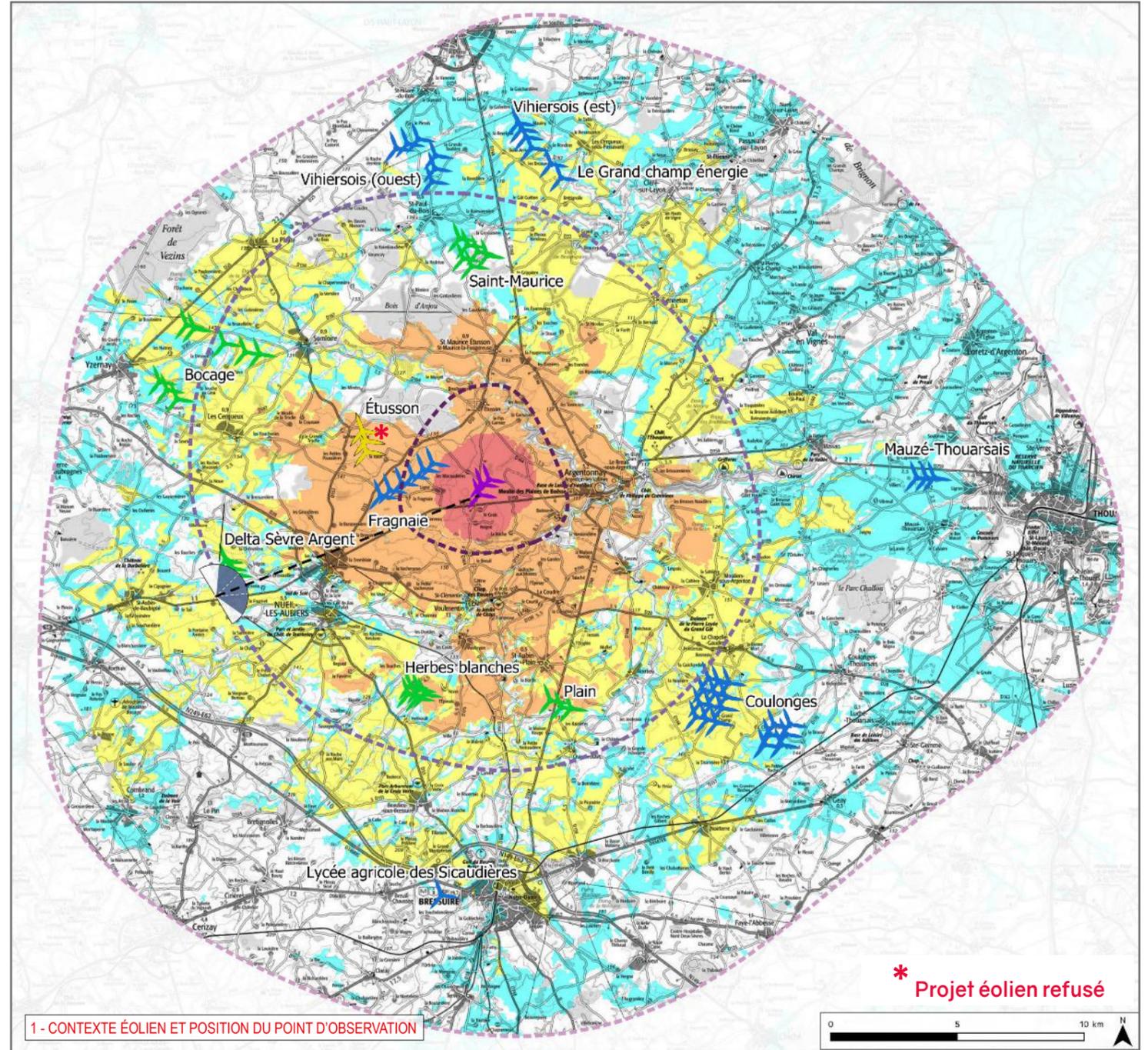
Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

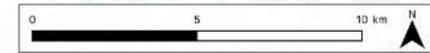
> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

* Projet éolien refusé



2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



Informations photographie

Identifiant : 1

Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 4 226 17, 6 655 527, 149,8

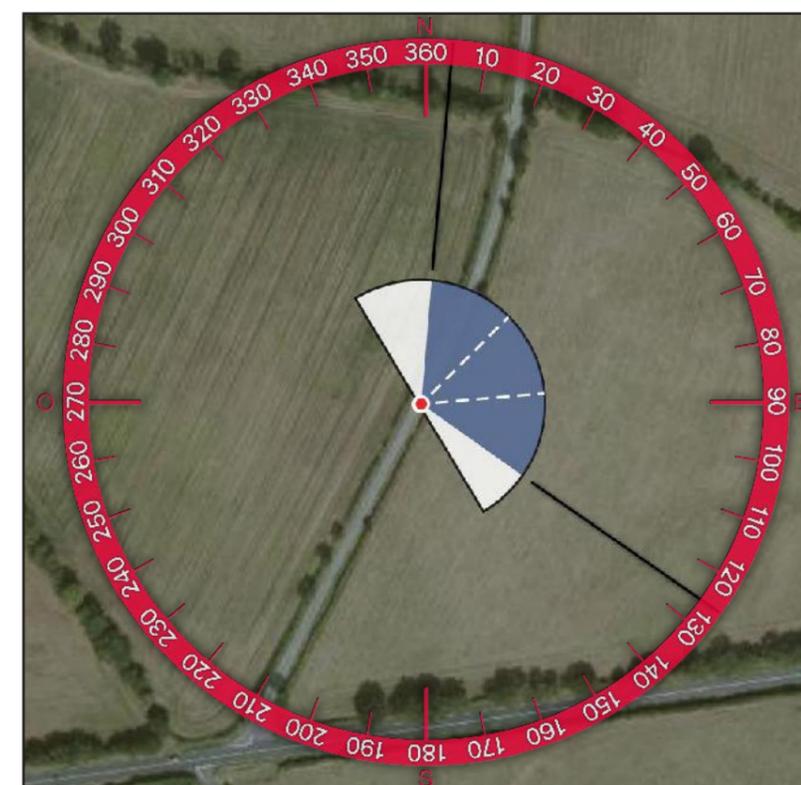
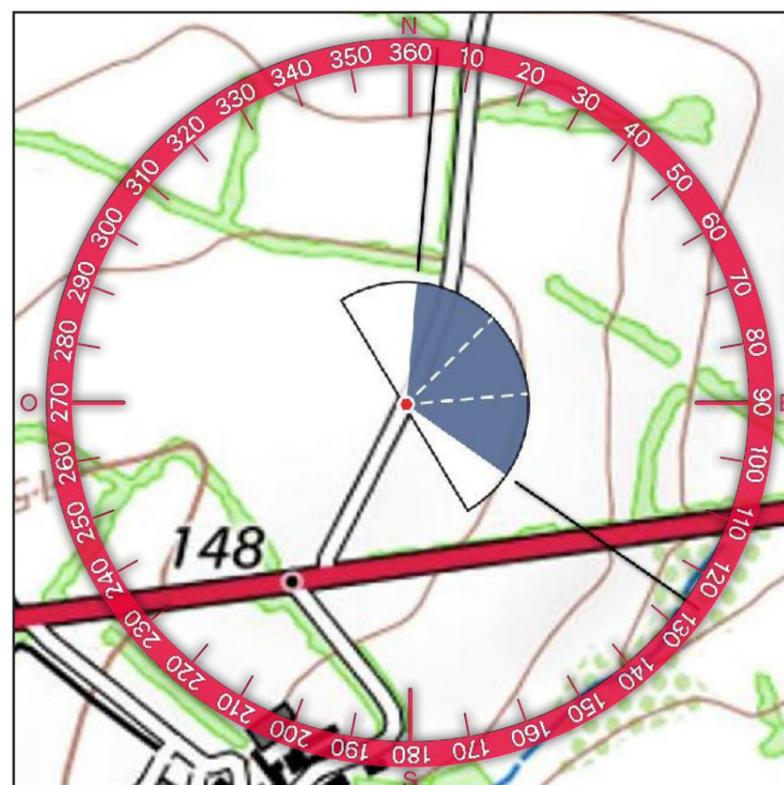
Date et heure de prise de vue : 27/7/22 14:32

Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm

Appareil Photo Numérique : NIKON D5200

Assemblage panoramique : Cylindrique

Hauteur de prise de vue : 1,6 m

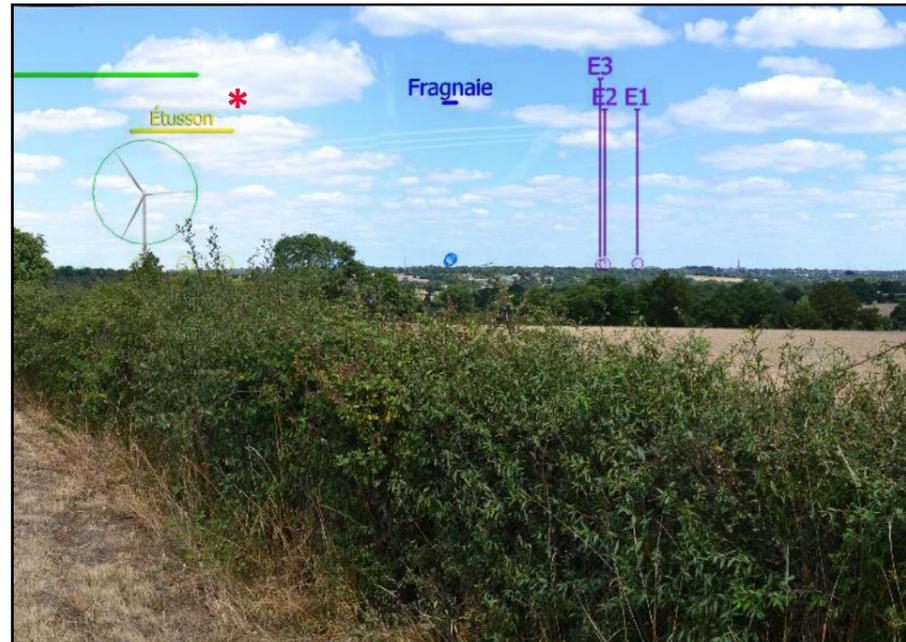


8000

10000



3 - SITUATION EXISTANTE - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée) - Vue 3x40°



4 - PHOTOSIMULATION - (○ Éolienne en service ○ Éolienne accordée ○ Éolienne en instruction ○ Projet éolien de Voullmentin - Argentonny) - Vue 3x40°





5 - VUE EQUIANGULAIRE - Vue Panoramique 40° x 35°

Maintenir une distance de 45 cm environ entre l'observateur et la planche de photomontage (format A3) afin de reproduire la vision humaine





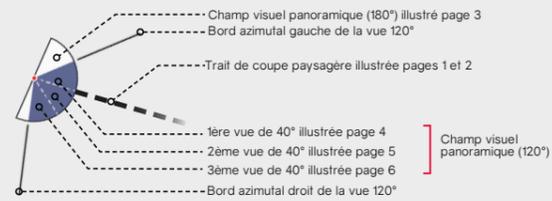
TYPOLOGIE DE L'ENJEU PAYSAGER	ÉLÉMENT CONCERNÉ	ANALYSE PAYSAGÈRE	TYPOLOGIE DE L'EFFET	ÉVALUATION DE L'IMPACT PAYSAGER					
				Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Effet cumulé avec un autre parc éolien	PE de Delta Sèvre Argent, Étusson et Fragnaie	Depuis ce point, les vues sont semi-ouvertes sur le milieu agricole et l'on peut voir de manière partielle les éoliennes du parc de Delta Sèvre Argent qui possèdent une forte prégnance visuelle. Dans une moindre mesure, on peut apercevoir à l'horizon le parc de Fragnaie avec une très faible prégnance visuelle. Dans ce paysage, le projet de Voulmentin-Argentonnay prend place dans le prolongement du parc de Fragnaie avec une hauteur apparente équivalente. Le renforcement du motif éolien est qualifié de très faible.	> Effet de renforcement du motif éolien	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Perception depuis l'habitat ou covisibilité avec une silhouette de bourg	Silhouette de bourg des Aubiers	Depuis cette route communale, la hauteur de la haie bordant la route permet des vues en profondeur sur la vallée du ruisseau de Gauduchaud. On peut donc voir à l'horizon la silhouette du bourg des Aubiers marquée par le clocher de l'église qui se détache. Le parc en projet prend place à gauche de la silhouette de bourg avec qui il entre en covisibilité indirecte. Cependant, au regard du caractère ponctuelle de cette vue et de la hauteur apparente des éoliennes, l'impact est qualifié de très faible.	> Phénomène de covisibilité	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort
Visibilité ou covisibilité avec un édifice ou un site protégé	Roches Gravées	Depuis ce point de vue aux abords des Roches Gravées, les éoliennes du projet sont ponctuellement visibles à l'horizon avec une très faible hauteur apparente. Au regard de la prégnance des éoliennes et du caractère local de cette vue par rapport à l'étendue du périmètre protégé de ce monument historique, l'impact est qualifié de très faible.	> Phénomène de visibilité	Nul	Très faible	Faible	Moderé	Fort	Très fort

Informations du projet éolien

Nombre d'éoliennes : 3
 Dimension mat | rotor | hauteur totale : 106,5m | 117m | 165m
 Orientation rotor : toujours en direction de l'observateur
 Éolienne la plus proche : E1 : 13,5km
 Éolienne la plus éloignée : E3 : 14,1 km

Légende

> Cône de vue



> Contexte éolien

- Parc éolien en service
- Projet éolien autorisé (PC accordé)
- Projet éolien en instruction (avis AE)
- Projet éolien de Voulmentin - Argentonay

> Zones de visibilité (carte de ZVI)

- Angle apparent | 0,1°-0,5°
- Angle apparent | 0,5°-1,0°
- Angle apparent | 1,0°-5,0°
- Angle apparent | 5,0°-180° (angle maximal)

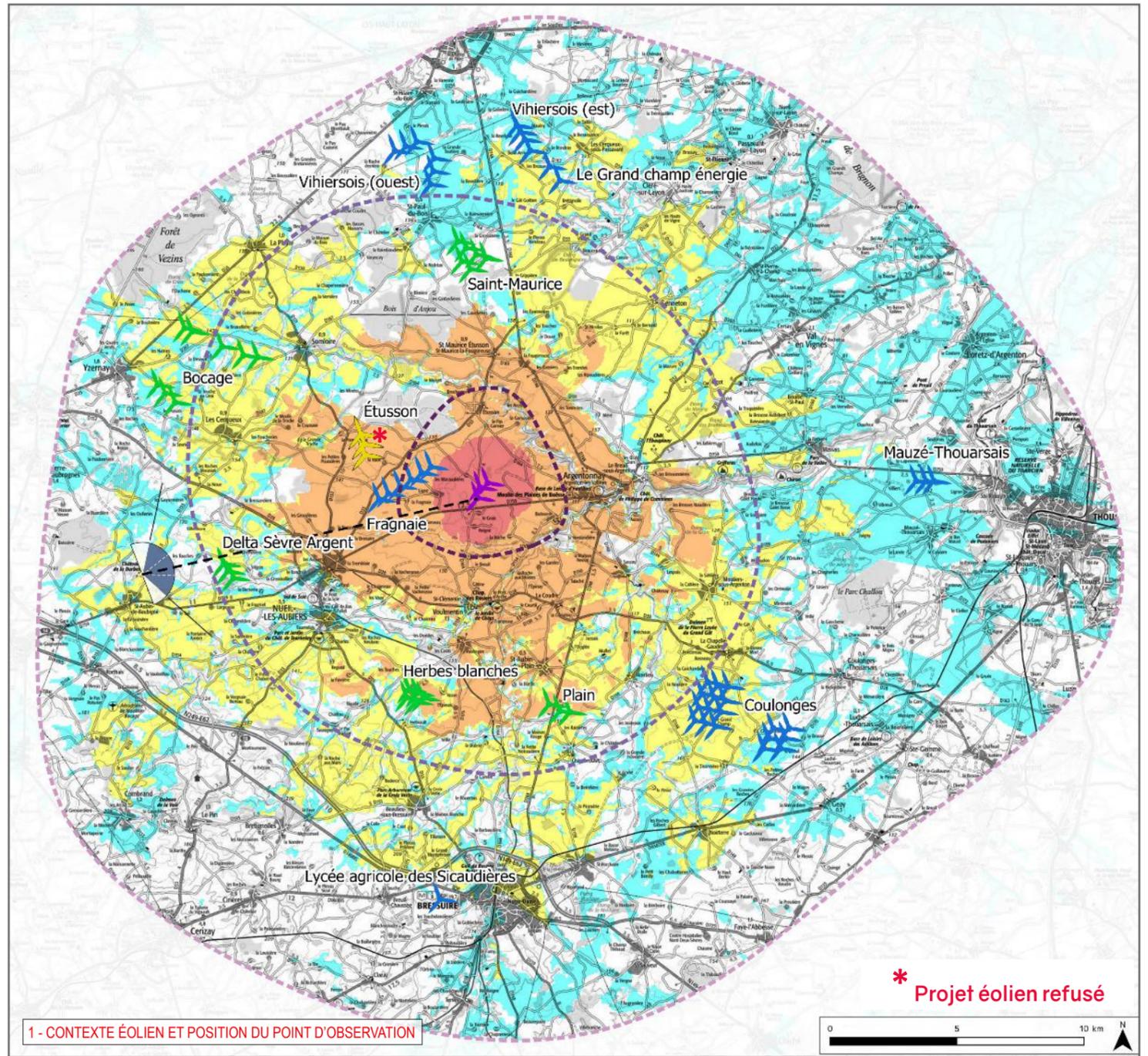
Calcul de ZVI réalisé sur WindPro 3.5
 Prise en compte du Corine Land Cover pour la prise en compte du tissu végétal (essentiellement les masses boisées majeures)

Pour se représenter les angles...

0,5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 0,87 cm placé à 1 m de l'oeil
 1° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 1,7 cm placé à 1 m de l'oeil
 5° correspond à une hauteur équivalente (cm) d'un objet de 8,7 cm placé à 1 m de l'oeil

> Aires d'étude

- Aire d'étude éloignée
- Aire d'étude rapprochée
- Aire d'étude immédiate



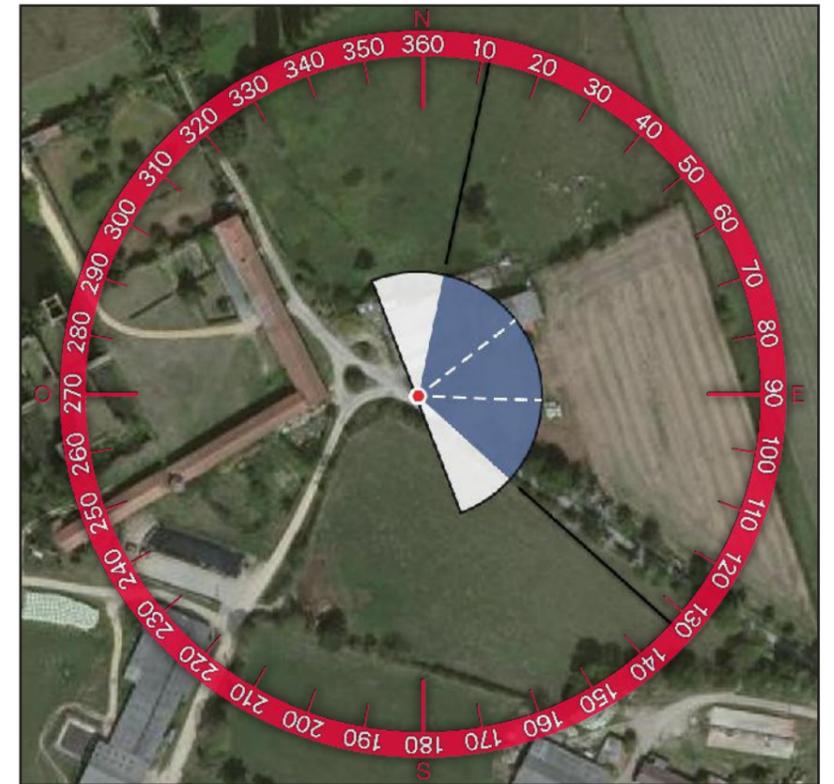
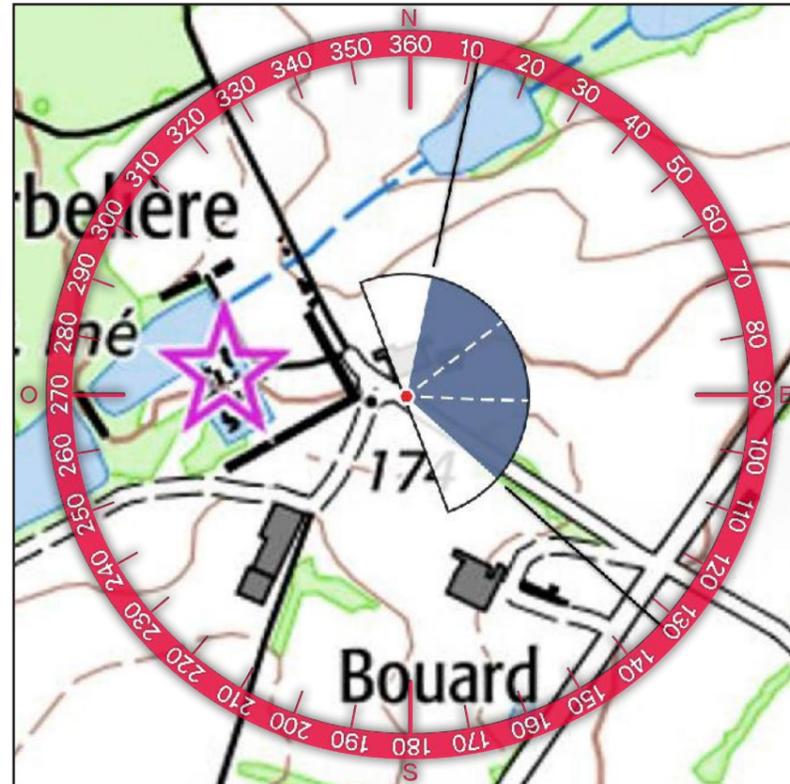
2 - PROFIL TOPOGRAPHIQUE



1 - CONTEXTE ÉOLIEN ET POSITION DU POINT D'OBSERVATION

Informations photographie

Identifiant : 2
Coordonnées Lambert 93 (X, Y, Z) : 419804, 6656525, 175,9
Date et heure de prise de vue : 27/7/22 14:49
Focale APS-C / Focale 24x36 : 35mm / 52,5 mm
Appareil Photo Numérique : NIKON D5200
Assemblage panoramique : Cylindrique
Hauteur de prise de vue : 1,6 m



8000

10000

12000